



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 28/09/2023
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20230925-D_2023_8_11-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_8_11

L' an deux mille vingt trois, le lundi 25 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente - Mairie de Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 19 Septembre 2023

Présents : 23

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE- ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 31

**Objet : Vente du véhicule
MASTER 347QE07 sans contrôle
technique à un professionnel
pour un montant de 100 euros**

Pouvoirs :

Madame DESCHANELS Georgette a donné pouvoir à Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur PELLET Fabien
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame ESCHALIER Cathy
Madame FEUILLADE Delphine a donné pouvoir à Monsieur NOEL Daniel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François BORIE

Il s'agit d'un véhicule non roulant affecté au service de collecte des déchets qui sera proposé à la vente à un professionnel pour un montant de 100.00 euros.

M. Jean-François BORIE en charge de la gestion des déchets propose la cession en l'état du véhicule RENAULT MASTER immatriculé 347QE07 affecté au service de collecte des ordures ménagères résiduelles.

Compte tenu de l'ancienneté, du kilométrage important de ce véhicule et considérant le fait que ce véhicule « non roulant » ne dispose pas de contrôle technique en cours de validité, il est proposé de le céder à un professionnel de l'automobile pour un montant de 100.00 euros.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE la vente par la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes du véhicule RENAULT MASTER immatriculé 347QE07 en l'état à un professionnel de l'automobile, AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à la présente décision.

Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le

ID : 007-200039832-20230925-D_2023_8_11-DE



Emis le 25/09/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le